

VOTRE CARTE DEVIENT VOTRE COUVERTURE HORS DU TOGO

INFO : 8283

Assistance médicale, Régularité Economique, Avis des Togo, Parts & vol des étrangers, Couverture monde entier, Assurance voyage

CORIS BANK



www.journal-lemedium.com

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0724 du 13 au 19 Octobre 2026- Prix : 250 F CFA

MEDIATION ET RECHERCHE DE LA PAIX :
Le Togo va procéder à la ratification de la convention portant création de l'Organisation internationale pour la médiation (IOMed) **P.4**

— VISITE DU PRÉSIDENT FAURE GNASSINGBÉ EN CHINE : —

IDENTIFIER DE NOUVEAUX AXES DE PARTENARIAT AU SERVICE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

P.3

PARTENARIAT NUREMBERG-ANEHO :
De nouveaux matériels et équipements pour renforcer la gestion des déchets solides dans la Commune des Lacs 1 **P.5**



EDITO

Sur le même
pied d'égalité

Humains, nous vivons et définissons une société. Cette société qui nous a vus naître et qui, assurément, nous verra partir un jour.

Humains que nous sommes, malheureusement nous aimons vivre avec les complications et pourrir la vie à nos prochains, gratuitement très souvent. Est-ce l'humanité qui nous demande d'agir et de réagir ainsi ? Nous ne le pensons pas ! Méchants, aigris, sournois, égoïstes, rancuniers que nous sommes, nous laissons de côté toute courtoisie et respect pour exploiter notre prochain, même le ridiculiser aux yeux du monde. Et tristement, nous en sommes fiers.

N'occultons pas que personne n'aime se sentir exploité. Et pour ce faire, nous devons traiter autrui comme nous souhaiterions que l'on nous traite et surtout n'essayons pas, systématiquement de tirer profit de nos relations.

Une relation bien construite sert toujours à long terme, car nous ne savons pas sur qui ou sur quoi nous tomberons à l'avenir. Alors autant être respectueux et honnête. Et comme le dit Donald Tubesnig, " Traitez chacun avec autant de courtoisie, de respect et d'intérêt que si c'était un invité important ".

J'ai dit !

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : VISION

Tirage : 2500 exemplaires

REFORME DU REGIME DE VISAS ET DE CARTES DE SEJOUR : UNE VOLONTÉ DES AUTORITÉS DE RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOBILITÉS, TOUT EN ADAPTANT LE CADRE RÉGLEMENTAIRE AUX NOUVELLES RÉALITÉS MIGRATOIRES ET AUX EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Le 6 octobre dernier, le Conseil des ministres s'est réuni à Lomé sous la présidence de Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil. Au cours des travaux, le Conseil des ministres a adopté un nouveau décret fixant les modalités de délivrance des visas d'entrée et des cartes de séjour en République togolaise. Cette réforme s'inscrit dans la volonté des autorités de renforcer le contrôle des mobilités, tout en adaptant le cadre réglementaire aux nouvelles réalités migratoires et aux exigences de sécurité.

Il faut préciser que le dispositif vient actualiser le décret n° 2022-050/PR du 21 avril 2022, qui avait marqué une étape importante dans la modernisation de la politique togolaise des visas, notamment à travers la dématérialisation des procédures et la mise en place d'une plateforme numérique nationale.

Un nouveau texte pour plus de précision et de souplesse au régime applicable aux étrangers

Avec l'évolution des flux migratoires et la diversification des motifs de déplacement, le nouveau texte apporte davantage de précision et de souplesse au régime applicable aux étrangers. Il introduit notamment de nouvelles catégories de visas et renforce l'encadrement des mobilités à caractère économique, professionnel, académique, culturel et humanitaire.

Notons que la réforme vise également à améliorer l'efficacité du traitement des demandes. Certaines catégories de visas bénéficieront ainsi de délais de délivrance réduits, afin de faciliter les déplacements légitimes vers le territoire togolais, tout en maintenant les exigences de contrôle et de sécurité.

Une attention particulière à la protection des données à caractère personnel

Le nouveau décret pris en Conseil des ministres cette semaine accorde par ailleurs



Faure Gnassingbé, Président du conseil

une attention particulière à la protection des données à caractère personnel. L'objectif est de concilier la transformation numérique des procédures avec les impératifs de confidentialité et de sécurisation des informations recueillies auprès des demandeurs.

Ainsi donc, notre pays le Togo entend disposer d'un système de visas plus moderne, plus lisible et davantage adapté aux réalités actuelles, tout en consolidant les mécanismes de contrôle de l'entrée, du séjour et de la circulation des étrangers sur son territoire.

@LEMEDIUM

En un click, payez votre TVM par

sur l'application OTR TVM disponible sur Playstore

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

VISITE DU PRESIDENT FAURE GNASSINGBE EN CHINE : IDENTIFIER DE NOUVEAUX AXES DE PARTENARIAT AU SERVICE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, est en visite officielle en Chine depuis le vendredi 9 Octobre 2026. L'objectif est de consolider les acquis des relations d'amitié et de coopération sino-togolaises et surtout d'identifier de nouveaux axes de partenariat au service des priorités de développement des deux pays.

Par @Crédo TETIEH

Un riche agenda pour Faure Gnassingbé

Visites de villes et sites économiques à succès et des rencontres politiques de haut niveau sont au programme pendant le séjour du Président du Conseil. " Ce déplacement d'une portée diplomatique et économique de haut niveau répond à la volonté commune des dirigeants chinois et togolais de donner une nouvelle impulsion aux relations d'amitié et de coopération sino-togolaises, hissées en septembre 2024 au rang de Partenariat stratégique global ", précise un communiqué de la Présidence du Conseil, dont nous avons reçu copie.

Faure Gnassingbé aura à rencontrer Xi Jinping pendant son séjour. Occasion donc d'aborder les perspectives du partenariat entre leurs deux pays, qui entretiennent des relations diplomatiques depuis 1972.

Il faut noter que Faure Essozimna Gnassingbé doit également s'entretenir avec le Premier ministre chinois, Li Qiang, le président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, Zhao Leji, ainsi qu'avec de hauts responsables du Parti communiste chinois (PCC), selon le communiqué officiel

Le modèle de Xiamen qui inspire

L'un des escales inscrit à l'agenda de la visite officielle en Chine du Président du Conseil était celui de Xiamen, la grande ville portuaire de la province du Fujian. Elle a été visitée le dimanche 11 Octobre par Faure GNASSINGBE pour la décou-



verte du musée de la Zone économique spéciale (ZES) et l'institut d'océanographie.

Porte ouverte sur le détroit de Taïwan, Xiamen cumule les atouts économiques : Un poids lourd du commerce : 960 milliards de yuans d'échanges extérieurs, portés par un port en eau profonde parmi les plus dynamiques du pays ; Un pôle d'excellence : La ville abrite la prestigieuse université de Xiamen ; Une vision pionnière : Choisie en 1980 par Deng Xiaoping comme l'une des premières ZES de Chine, la ville a vu son territoire s'élargir progressivement pour dynamiser toute la région.

Grâce à sa position géographique stratégique et à des infrastructures de pointe, Xiamen a rapidement multiplié sa croissance, attirant massivement les investisseurs, notamment taiwanais dès les années 1980.

Pour Lomé, qui mise activement sur son port en eau profonde et sur la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), le modèle de Xiamen résonne comme une source d'inspiration directe : associer un grand port, une zone franche et un tissu industriel performant.

La province de Shaanxi, haut lieu du high tech

Située au nord-ouest du pays,

la province de Shaanxi a constitué la première étape de la visite du Président du Conseil en Chine. A Xi'an, capitale du Shaanxi, le Président du Conseil fut chaleureusement accueilli. Cette visite s'inscrit dans une dynamique de partage d'expériences autour des initiatives innovantes, avec pour ambition d'ouvrir de nouvelles perspectives au partenariat. Il faut préciser que A Xi'an constitue le point de départ des caravanes de la route de la soie, et aujourd'hui tournée vers la haute technologie.

Pour Faure Essozimna Gnassingbé et sa délégation, le choix de cette province traduit l'intérêt du Togo pour un partenariat en matière de transformation

économique, de modernisation agricole, de développement local et de commerce international.

Parc de démonstration de l'agriculture intelligente

Le Président Faure Essozimna Gnassingbé a visité le Parc de démonstration de l'agriculture intelligente, spécialisé dans la recherche, l'innovation et le développement de solutions technologiques de Yangling. C'est un centre qui mobilise l'intelligence artificielle, la robotique et les outils numériques pour optimiser les processus de production, améliorer les rendements et renforcer l'efficacité des pratiques agricoles.

Ce fut une occasion pour

Faure Gnassingbé de suivre avec intérêt les différentes étapes de la chaîne de production, de la sélection des semences à la transformation des produits, passant par la maîtrise de l'irrigation et le pilotage numérique des cultures.

Notons que l'expérience de Yangling met ainsi en évidence l'importance de la recherche scientifique et de la technologie au service de l'agriculture. Ces innovations sont en phase avec les politiques de modernisation de l'agriculture togolaise, qui constitue une priorité du gouvernement.

La Chine et le Togo, de grands amis, de bons partenaires et des peuples frères

Le Président Faure Essozimna Gnassingbé a échangé avec le Gouverneur du Shaanxi, Zhao Gang, sur les opportunités de coopération. Pour le Gouverneur du Shaanxi, la solidité des relations d'amitié entre les deux pays est à saluer. Zhao Gang a affirmé que " la Chine et le Togo sont de grands amis, de bons partenaires et les peuples sont des frères ".

Dans cette optique, Zhao Gang a réaffirmé sa volonté de renforcer le partenariat économique entre sa province et les régions du Togo dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures, des affaires, des sciences, de l'éducation et de la culture.

Suite à la page 6

Développement local au Togo : Faure Gnassingbé mise sur l'expérience chinoise, à Nangou

Poursuivant son séjour en terre chinoise afin d'explorer des opportunités de coopération entre le Togo et la Chine, le Président du Conseil, Faure Gnassingbé était ce samedi 10 octobre 2026, à Nangou, dans la région de Yan'an, pour découvrir des initiatives de développement local fondées sur la valorisation des ressources territoriales, l'organisation des producteurs et la participation des communautés.



Pendant sa visite de terrain, le Président du Conseil a apprécié plusieurs expériences locales illustrant la capacité des territoires à transformer leurs potentialités en véritables leviers de croissance.

Il faut rappeler que Nangou doit notamment sa notoriété à la culture de la pomme, devenue une activité emblématique du village et un facteur de son rayonnement au-delà des frontières chinoises.

Des producteurs organisés en coopératives

A Nangou, les producteurs se sont organisés en coopératives. Ce qui constitue l'un des ressorts de cette dynamique agricole, offrant des enseigne-

ments sur les mécanismes de structuration des filières et de mobilisation des acteurs locaux.

L'intérêt de cette immersion réside dans les pratiques observées en matière de développement territorial. La valorisation des ressources disponibles, l'accompagnement des communautés et la mise en place de mécanismes collectifs de production permettent d'inscrire les initiatives économiques dans une dynamique locale.

Ainsi donc, l'expérience de Nangou met en lumière le rôle que peuvent jouer les populations dans la transformation de leur environnement et dans la création de nouvelles perspectives écono-

Suite à la page 6



Zozo

COOPERATION GERMANO-TOGOLAISE : CAP SUR LE RENFORCEMENT DES RELATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Dans le cadre d'une visite de courtoisie faisant suite à sa prise de fonction officielle, le nouvel ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Togo Stefan Anton Messerer, a été reçu, le jeudi 7 octobre 2026, en audience par le ministre en charge de l'Administration territoriale, le col Awaté Hodabalo. Cette rencontre diplomatique a été l'occasion de réaffirmer la solidité des liens historiques et de dresser les perspectives d'un partenariat renouvelé au bénéfice des populations togolaises. Lors des échanges entre les deux personnalités, l'accent a été mis sur la qualité des relations bilatérales et sur l'accompagnement constant de l'Allemagne dans les projets prioritaires du Togo. Plusieurs points ont retenu l'attention, notamment la gouvernance territoriale et la décentralisation, le développement local et l'alimentation scolaire mais aussi le secteur des infrastructures économiques.

Si le premier point porte le soutien continu aux réformes structurelles menées par l'Etat togolais, le second et le troisième point portent respectivement sur la consolidation du programme des cantines scolaires pour améliorer le maintien et le bien-être des élèves, et la construction et la réhabilitation des marchés marchands pour dynamiser le commerce local et l'économie des territoires, des chantiers non négligeables.

La rencontre a également permis de faire un point d'étape sur les progrès significatifs enregistrés par le Togo en matière de décentralisation. Les deux parties se sont félicitées des jalons posés pour une administration plus proche des citoyens, notamment à travers la mise en place effective des gouvernorats et des conseils régionaux, mais aussi le renforcement de capacités et opérationnel de l'action des communes et des préfectures (...)

@macite.tg

HCRRUN DANS LA CENTRALE : DE NOUVELLES SESSIONS INDEMNISATIONS À SOUTOUBOUA, BLITTA ET TCHAMA

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) poursuit sa mission de réparation à l'endroit des victimes des violences sociopolitiques au Togo. L'institution annonce une nouvelle vague d'indemnisation programmée du 12 au 17 octobre prochain dans la région Centrale. Pendant six jours consécutifs, les équipes du HCRRUN seront déployées sur le terrain pour mener à bien cette opération. Cette session, il faut le souligner, concerne spécifiquement les victimes non vulnérables issues des préfectures de Sotouboua, Blitta et Tchamba. Dans ce sens, les opérations de prise en charge vont se dérouler dans les locaux de préfecture.

Afin d'assurer le bon déroulement du processus, les requérants concernés doivent remplir certaines conditions préalables, notamment vérifier la liste pour s'assurer au préalable que son nom figure sur la liste officielle et présenter impérativement une pièce d'identité en cours de validité lors du passage. En effet, la liste est consultable en ligne sur le portail électronique du HCRRUN et affichée physiquement dans les locaux des mairies et préfectures des zones concernées. Notons que les victimes dont les noms ne figurent pas sur cette programmation sont invitées à "faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour". Le processus se poursuit progressivement et devrait couvrir l'ensemble du territoire national.

Pour rappel, le HCRRUN, issu des recommandations de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), a pour mission de panser les blessures du passé et à consolider le tissu social togolais. Grâce à la régularité des vagues de prise en charge, l'institution présidée par Mme Awa Nana Daboya, enregistre une avancée majeure dans son calendrier. Jusqu'en 2025, le HCRRUN avait déjà indemnisé plus de 33.000 victimes à travers le pays.

@macite.tg

ECONOMIE/FINANCES : LA STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RECETTES À MOYEN TERME (SRMT) POUR ACCROITRE LES RECETTES

La deuxième réunion de l'année du Comité de concertation État-secteur privé (CCESP), présidée par le ministre des Finances et du Budget, Essowé Barcola, a vu la participation de plusieurs membres du Gouvernement, ainsi que les principales organisations représentatives du secteur privé. La rencontre a été un cadre d'échanges sur plusieurs questions majeures liées au développement de l'économie nationale et à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Selon le gouvernement, la réunion a permis de faire le point sur les activités du CCESP au cours des trois derniers mois et l'examen de la contribution du secteur privé au développement du pays, en lien avec la nouvelle feuille de route gouvernementale 2026-2031.

Les discussions ont mis en évidence l'interdépendance entre la nouvelle feuille de route gouvernementale 2026-2031, la stratégie de mobilisation des ressources et le développement des partenariats public-privé. Trois leviers appelés à contribuer à la réalisation des priorités nationales et à la consolidation d'une économie plus résiliente et compétitive.

Les échanges ont également porté sur le projet de stratégie de mobilisation



Le ministre Georges Barcola (2è de la droite à la gauche)

tion des recettes à moyen terme (SRMT), les évolutions récentes de l'économie internationale et leurs éventuelles répercussions sur le Togo, ainsi que sur le développement des partenariats public-privé.

La Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) 2027-2031 fixe la trajectoire par laquelle le Togo entend porter son taux de pression fiscale de 13,3 % en 2025 à 18,6 % en 2031, convergeant ainsi vers la norme communautaire UEMOA de 20 %, tout en préservant la soutenabilité des finances publiques et le climat des affaires.

Élaborée par le Comité SRMT, sous l'autorité du Ministère des finances et du budget, elle articule la politique fiscale, l'administration des recettes et la programmation budgétaire autour des priorités de la Feuille

de route gouvernementale 2026-2031.

La vision est de doter le Togo, à l'horizon 2031, d'un système de mobilisation des recettes intérieures, moderne, équitable et fondé sur la donnée, avec pour objectif d'accroître les recettes, selon une trajectoire progressive d'au moins 0,5 point de PIB par an. La pression fiscale passerait de 14,1 % en 2026 à 15,6 % en 2027, 16,5 % en 2028 et 18,6 % en 2031, soit un gain de 4,5 points de PIB. Le rendement des mesures de recettes non fiscales est attendu chaque année à 15 % de celui des mesures fiscales, soit 18,2 milliards en 2027 et 62,9 milliards sur la période.

A travers la SRMT, le gouvernement veut faire passer les recettes fiscales de 1043,7 en 2026 à 2109

milliards en 2031. L'ambition du gouvernement est de mieux mobiliser et davantage mais sans surtaxe pour les opérateurs économiques. Le ministre des Finances et du Budget a rappelé la nécessité de poursuivre les efforts visant à créer un cadre propice à l'investissement privé, notamment à travers la sécurité juridique, la stabilité fiscale et le développement des partenariats public-privé.

Pour le secteur privé, ces différents sujets revêtent une importance particulière dans un contexte marqué par des incertitudes économiques internationales, des tensions géopolitiques et leurs effets sur les chaînes d'approvisionnement, les coûts de production et le pouvoir d'achat. La nécessité d'une mobilisation accrue des compétences et de l'expertise du secteur privé pour accompagner les ambitions de développement du pays a été relevée.

Pour ce faire, le secteur privé a réaffirmé son engagement en faveur d'un dialogue constructif et régulier entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Ce cadre constitue en effet un espace privilégié pour porter les préoccupations des entreprises, contribuer à l'identification de solutions et favoriser la mise en place de mesures susceptibles de renforcer la compétitivité du secteur **privé**.

MEDIATION ET RECHERCHE DE LA PAIX :

Le Togo va procéder à la ratification de la convention portant création de l'Organisation internationale pour la médiation (IOMed)

Les députés ont adopté, ce vendredi 9 octobre 2026 au palais de l'Assemblée nationale, le projet de loi autorisant la ratification de la convention portant création de l'Organisation internationale pour la médiation (IOMed), adoptée le 30 mai 2025 à Hong Kong.

La convention, portant création de l'Organisation internationale pour la médiation, a pour objectif principal, de promouvoir et de faciliter le règlement pacifique des différends internationaux, par la médiation, et de contribuer, par ce moyen, au développement de relations amicales et de coopération entre les États.

Elle couvre quatre catégories de différends, soumis à sa médiation, à savoir les litiges entre États, les litiges impliquant les États tiers, les litiges entre un État et un ressortissant d'un autre État et les litiges commerciaux internationaux entre des parties privées. Trente-cinq pays, dont quatre africains, à savoir le Bénin, le Gabon, le Nigéria et le Togo, sont membres fondateurs de cette organisation.

Le gouvernement indique qu'en rejoignant cette organisation, le Togo réaffirme une vision de sa place dans le monde, celle d'un pays qui veut contribuer avec ses moyens à rapprocher les peuples, à prévenir les conflits et à construire la paix. " En autorisant le Togo à ratifier cette convention, ayant pour socle la



Le ministre Gilbert Bawara appréciant ...



.. le vote des députés

médiation, notre pays conforte sa position de pays de paix et d'ouverture ", a déclaré le Président de l'Assemblée nationale.

La ratification de la convention IOMed par le Togo s'inscrit ainsi dans la continuité de son engagement en faveur de la promotion du dialogue, de la médiation et du règlement pacifique des différends. A cet égard, notre pays dispose d'une expérience significative en matière de facilitation et de médiation tant au niveau régional qu'international.

Les autorités affirment que cette expérience s'est notamment illustrée par l'implication du Togo dans plusieurs processus de dialogue et de règlement de crises en Afrique. La plus récente est celle de la désignation, par l'Union africaine, du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, comme médiateur dans la crise opposant la République démocratique du Congo et le Rwanda, témoignant de la confiance portée à notre diplomatie. Cette désignation témoigne de la confiance accordée au Togo et sa diplomatie

dans le domaine de la médiation et du règlement pacifique des différends.

Faure Essozimna Gnassingbé s'est d'ailleurs entretenu le mardi 29 septembre 2026 à Lomé avec le ministre de l'Intégration régionale de la République Démocratique du Congo (RDC), Floribert Anzuluni, en mission diplomatique au Togo.

Au cours de cette rencontre, le ministre congolais a transmis au Président du Conseil un message du Président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. " Nous avons été envoyés auprès du Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, afin de lui transmettre un message spécial du Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Ce message est lié au processus de paix dans l'Est de la RDC, dans lequel le Président Faure Gnassingbé est également impliqué en tant que médiateur de l'Union africaine ", a déclaré Floribert Anzuluni.

Dans le cadre de cette mission,

Faure Gnassingbé a notamment réuni à Lomé les facilitateurs de l'Union africaine et effectué des missions diplomatiques dans la région. Il a également présidé à Lomé plusieurs rencontres de haut niveau consacrées à la coordination et au renforcement des efforts de paix en faveur d'une stabilisation durable de l'Est de la RDC et de la région des Grands Lacs, afin d'évaluer le processus et de définir de nouvelles orientations pour faire aboutir la médiation africaine.

A l'Union africaine, on soutient que ces initiatives ont contribué à faire avancer le processus de paix, à maintenir le dialogue entre les parties et à soutenir les efforts en faveur d'un cessez-le-feu et d'une stabilisation durable dans la région.

La ratification de la convention IOMed par le Togo permettra ainsi au pays de consolider cette expérience et de valoriser son expertise diplomatique, au sein d'un cadre institutionnel et juridique international dédié à la médiation. Elle lui permettra également de jouir pleinement des droits attachés à la qualité de membre et de participer aux travaux et aux instances de l'organisation.

Elle offrira, en outre, au Togo l'opportunité de valoriser son expérience nationale et régionale en matière de dialogue, de facilitation et de médiation, tout en renforçant sa participation aux efforts internationaux visant à promouvoir le règlement pacifique des **différends**.

PARTENARIAT NUREMBERG-ANEHO :
De nouveaux matériels et équipements pour renforcer la gestion des déchets solides dans la Commune des Lacs 1

La Commune des Lacs 1 a réceptionné le vendredi 9 octobre 2026, à la mairie d'Aného, de nouveaux matériels et équipements destinés à renforcer son dispositif de collecte, de traitement et de gestion des déchets solides.

Fruits de la coopération avec la ville de Nuremberg en Allemagne, Ils sont composés de camions, de tricycles, de bacs à ordures, de brouettes, de pelles, de sacs vides, de combinaisons de sécurité, de gants de protection, de casquettes de sécurité, de chaussures de sécurité, de lunettes de protection et des bottes. Pour la Commune des Lacs 1, l'enjeu est désormais de tirer pleinement profit de ces équipements, afin de renforcer durablement le système communal de gestion des déchets solides.

Selon Kangni Agossou KOUEVI, l'Adjoint au Maire de la Commune des Lacs 1, cette dotation permettra de porter à 940 tonnes de déchets collectés par mois (contre 512 tonnes auparavant), avec une extension du ramassage des ordures dans les localités non encore desservies de la commune.

Avec la réception de ces nouveaux équipements, le partenariat entre Nuremberg et Aného est au beau fixe, confirme ainsi son rôle de levier de développement local et



la promotion d'un environnement urbain durable au bénéfice des populations des Lacs 1.

D'une valeur de 600 000 , (près de 394 millions de FCFA), ces équipements ont été acquis dans le cadre du partenariat entre la ville de Nuremberg en Allemagne et la ville d'Aného. Le financement a été assuré par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement local (BMZ), par le biais d'Engagement Global (EG) et son Service pour les Communes Monde (SKEW) | Servicestelle Kommunen in der Einen Welt) et la ville de Nuremberg (95, 08%), ainsi qu'une part de contribution de la Commune des Lacs 1 (4,92%).

L'Ambassadeur de la République Fédéral d'Allemagne au Togo, SEM Stefan Anton MES-SERER a salué l'exemplarité du

partenariat Nuremberg-Aného. D'après lui, ce partenariat montre comment fonctionne la coopération décentralisée lorsque des villes se mettent ensemble pour trouver des solutions aux défis urbains.

Il est à rappeler que dans le cadre de la coopération entre les deux communes, le Maire de la commune des Lacs 1, Alexis Aqueréburu, a effectué une visite dans la ville de Nuremberg le 28 septembre dernier. Il a rencontré son homologue Marcus KÖNIG et a salué la décision du Conseil municipal de Nuremberg a décidé à l'unanimité de poursuivre le partenariat avec Aného.

Avec ses partenaires, le Maire de la commune des Lacs 1 a partagé la vision de la Commune des Lacs 1 à l'horizon 2040, une vision co-construite avec la population qui a émis le vœu qu'Aného soit

une ville verte d'ici 2040.

Dans cette perspective, l'administration municipale s'est engagée dans la création des espaces verts, informe-t-il, tout en précisant que l'idéal, ce n'est pas de construire une vision stratosphérique pour la population, mais en l'aidant à avoir la maîtrise de l'environnement et en lui donnant accès aux services sociaux de base essentiels, tels que l'eau, l'électricité et les routes.

Rappelons que Aného et Sokodé sont partenaires de Nuremberg depuis 2017. Les domaines d'intervention de ce partenariat sont les suivants : santé, éducation, assainissement et formation professionnelle. En effet, c'est grâce à ce partenariat que le CHP-Adjido-Aného et le Lycée d'Enseignement Technique et Professionnelle d'Aného-Glidji sont équipés en panneau solaire.

GRAND LOME :
Le MMLK interpelle les autorités sur les objets sacrificiels déposés dans les lieux publics

Le Mouvement Martin Luther King (MMLK) demande aux autorités togolaises de prendre des mesures contre les dépôts d'objets sacrificiels sur les voies publiques du Grand Lomé. Dans un communiqué publié le 11 octobre 2026, l'organisation alerte sur les conséquences de cette pratique pour l'assainissement et le cadre de vie urbain.

Le mouvement dénonce une situation préoccupante

" Trop, c'est trop ! " C'est par cette expression que le MMLK, dirigé par le pasteur Edoh K. Komi, traduit son mécontentement face à la présence récurrente de paniers, de calesbasses et d'autres objets sacrificiels aux carrefours et sur les ronds-points de la capitale.

Selon l'organisation, ces dépôts peuvent entraîner des problèmes d'hygiène, notamment lorsque des restes alimentaires sont abandonnés sur place.

Leur décomposition et la présence d'animaux errants sont présentées comme des facteurs susceptibles de favoriser l'insalubrité

dans les espaces concernés.

Le mouvement précise néanmoins que sa démarche ne vise pas à remettre en cause les croyances traditionnelles. Il soutient que les pratiques culturelles et religieuses doivent pouvoir s'exercer dans le respect des exigences de salubrité et de propreté des espaces communs.

Des espaces dédiés proposés pour les rituels

Face à cette situation, le MMLK appelle les municipalités, le District autonome du Grand Lomé, le ministère chargé de l'Environnement et les chefs traditionnels à prendre des dispositions pour mettre fin aux dépôts d'objets sacrificiels sur la voie publique.

Au-delà de cette demande d'interdiction, l'organisation préconise l'aménagement de sites spécialement destinés à ces pratiques. Leur identification devrait se faire en concertation avec les autorités traditionnelles, afin de rechercher des solutions qui tiennent compte des réalités culturelles, tout en limitant les nuisances dans les lieux



Le Pasteur Edoh Komi

publics.

Cette proposition vise à privilégier une approche concertée, associant les responsables administratifs et les représentants des traditions concernées.

Concilier les pratiques traditionnelles et la salubrité urbaine

L'appel du MMLK remet au centre du débat la gestion des espaces publics dans le Grand Lomé.

Il soulève la question de l'équilibre entre le respect des pratiques traditionnelles et la responsabilité

collective de préserver un environnement propre et sain.

La suite dépendra notamment des réponses des autorités compétentes et de leur capacité à engager un dialogue avec les acteurs traditionnels pour définir des mesures adaptées.

À travers cette démarche, le MMLK entend promouvoir une cohabitation entre les convictions culturelles et religieuses et les impératifs d'assainissement, dans l'intérêt du cadre de vie des populations du Grand Lomé.

Dodo ABALO

Zozo
COOPERATION DECENTRALISEE - DU SHAANXI À LA KARA,
LE PARTENARIAT SINO-TOGOLAIS S'ANCRE DANS LES TERRITOIRES

En marge de la visite officielle du Président du Conseil, Faure Essozimma Gnassingbé en République populaire de Chine, une étape historique



vient d'être franchie pour le développement local. La province chinoise du Shaanxi et la région de la Kara ont officialisé un memorandum d'entente visant à renforcer leurs échanges directs et leur coopération bilatérale. Jusque-là, principalement portée par les instances centrales et les capitales, la relation sino-togolaise prend une nouvelle dimension. Le rapprochement entre le Shaanxi (province leader en hautes technologies et agri-tech) et la région de la Kara illustre la volonté des leaders de la Chine et du Togo, de rapprocher les retombées du partenariat stratégique global des réalités et des besoins quotidiens des populations locales.

En signant ce memorandum d'entente sur les échanges et la coopération entre les deux régions, Lomé et Pékin veulent consolider la coopération décentralisée et favoriser le développement mutuel des deux territoires, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Ainsi, ce memorandum d'entente fixe un cadre d'action concret axé sur la durabilité, la modernisation des infrastructures et la valorisation des ressources locales. La coopération s'articulera autour de cinq domaines prioritaires comme citer plus haut, notamment :

- l'énergie via le développement des solutions renouvelables ;
- l'agriculture à travers la modernisation et transfert de technologies ;
- la protection de l'environnement par la reforestation et la gestion écologique
- la gestion de l'eau via l'accès à l'eau potable et l'irrigation ; et
- les ressources naturelles à travers l'exploitation durable et valorisation local.

Un levier de développement pour la région de la Kara

Grâce à l'expertise reconnue du Shaanxi, notamment dans les technologies d'irrigation, l'énergie et la recherche agricole, la région de la Kara bénéficiera d'un transfert de compétences précieux.

Rappelons que ce partenariat stratégique global entre le Togo et la Chine ne se limite plus aux grands projets d'Etat à l'Etat. Il s'enracine désormais directement au cœur des collectivités territoriales.

@machie.tg

ENS D'ATAKPAHE : 570 NOUVEAUX DIPLÔMÉS PRÊTS POUR SERVIR...



Le secteur éducatif togolais s'enrichit de nouvelles compétences qualifiées. Le samedi 10 octobre 2026, l'École normale supérieure (ENS) d'Atakpamé a célébré la remise de diplômes de sa nouvelle promotion. Au total, 570 élèves-professeurs ont reçu leur attestation de fin d'études après un parcours de trois ans. Issue de la promotion 2023-2026, cette vague de diplômés a suivi un cursus allié sur le système Licence-Master-Doctorat (LMD).

À l'issue de leur formation, les étudiants ont obtenu une Licence professionnelle d'enseignement (LPE) dans l'une des six filières proposées, à savoir : les Sciences humaines & Langues (Français, Anglais, Histoire-Géographie), et les Sciences exactes & appliquées (Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Physique-Chimie, Technologie). Cette diversité disciplinaire répond à la volonté de l'exécutif de combler les besoins en personnel qualifié dans les disciplines scientifiques et littéraires sur l'ensemble du territoire national.

Lors de la cérémonie, le représentant le ministre de l'Éducation nationale, Donuédou Akpawu, a tenu à rappeler l'importance de la mission qui attend ces nouveaux diplômés. " L'obtention du diplôme ne doit pas être considérée comme la fin de l'apprentissage, mais plutôt comme le début d'un engagement au service de l'éducation. Je vous exhorte à mettre vos compétences à profit, à continuer d'approfondir vos connaissances ", a-t-il souligné. Si cette remise de diplômes marque la fin officielle du parcours académique à l'ENS, l'accès aux salles de classe des établissements publics reste encadré.

Pour rejoindre l'enseignement public, ces diplômés devront passer par un concours national de recrutement des enseignants.

Notons que cette remise de diplômes illustre la concrétisation des réformes engagées ces dernières années au sein de l'ENS d'Atakpamé. Désormais régie par les textes s'appliquant aux universités publiques togolaises, l'institution renforce son statut de pôle d'excellence (...)

@machie.tg

Développement local au Togo : Faure Gnassingbé mise sur l'expérience chinoise, à Nangou

Suite de la page 3

miques.

Des enseignements qui s'inscrivent parfaitement dans la Feuille de route gouvernementale 2026-2031

Pour le Togo, ces enseignements présentent un intérêt particulier au regard des orientations de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, qui accorde une place importante au développement des territoires, au renforcement des infrastructures et à l'amélioration des conditions de vie. L'observation du modèle chinois ouvre des pistes de réflexion sur les moyens de mieux exploiter les potentialités des différentes régions togolaises, tout en renforçant la capacité des communautés à participer activement aux initiatives de développement.

Le partage d'expériences pourrait notamment alimenter les réflexions sur la structuration des coopératives agricoles, le développement des chaînes de valeur,



Une visite de terrain

la transformation des produits locaux et la promotion du tourisme rural. Autant de domaines dans lesquels une meilleure organisation des acteurs, associée à un accompagnement adapté, peut contribuer à accroître les retombées économiques au profit des populations.

De la volonté d'élargir les perspectives de la coopération sino-togolaise

Au-delà de la découverte d'un

modèle agricole, l'étape de Nangou traduit ainsi une volonté d'élargir les perspectives de la coopération sino-togolaise. Jusqu'ici principalement associée aux échanges économiques et aux projets d'infrastructures, cette coopération peut également s'enrichir du transfert de connaissances, de l'innovation territoriale et du partage de pratiques adaptées aux réalités locales.

En s'intéressant à l'expérience de Nangou, le Président du

Conseil, Faure Gnassingbé, explore des pistes susceptibles de nourrir la réflexion sur les politiques publiques de développement local au Togo.

L'enjeu est de tirer parti des expériences chinoises pour identifier des approches transposables

au contexte national, notamment en matière de valorisation des ressources, de renforcement des initiatives communautaires et de création de richesses dans les territoires.

@LEMEDIUM

VISITE DU PRESIDENT FAURE GNASSINGBE EN CHINE :

IDENTIFIER DE NOUVEAUX AXES DE PARTENARIAT AU SERVICE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Suite de la page 3

L'innovation et la recherche appliquée, la mise du Togo à Shaanxi

" Le Togo s'engage lui aussi dans cette voie, avec humilité et détermination. Nous sommes convaincus que les expériences que nous découvrirons demain pourront nous inspirer, nous aider à améliorer nos approches et à accélérer nos efforts de lutte contre la pauvreté ", a déclaré Faure Essozimna Gnassingbé.

Le Président du Conseil a particulièrement insisté sur la nécessité de rapprocher l'innovation des besoins des producteurs. " Une innovation prend toute sa valeur lorsqu'elle apporte une réponse adaptée aux besoins des producteurs et tient compte de leurs moyens et de leurs réalités quotidiennes ", a-t-il souligné.

Un mémorandum d'entente signé entre la province chinoise du Shaanxi et la région de la Kara



Un mémorandum d'entente entre la province chinoise du Shaanxi et la région de la Kara a également marqué l'étape de Shaanxi.

La signature de ce mémorandum vise à consolider la coopération décentralisée et à favoriser le développement mutuel des deux territoires, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Ce qui démontre à tout point de vue que la coopération sino-togolaise dépasse désormais le cadre des relations entre capitales pour s'étendre aux collectivités territoriales, au plus près des populations et de leurs besoins.

Il faut rappeler que cette première étape de la visite officielle en Chine ouvre ainsi des perspectives de coopération autour de l'agriculture intelligente, de la recherche scientifique, de l'innovation technologique et du développement des territoires.

Des rencontres avec des investisseurs et opérateurs chinois

Il est en outre prévu à l'agenda du Président du Conseil, une rencontre avec des investisseurs et des opérateurs économiques chinois afin d'échanger sur de nouvelles opportunités de partenariats public-privé, notamment autour des priorités nationales définies dans la Feuille de route 2026-2031 et la Vision 2040.

En Chine, le Président du Conseil, Faure E. Gnassingbé, va poursuivre sa visite dans d'autres provinces dans le but d'explorer de nouvelles opportunités de coopération et de partenariat, notamment dans les secteurs porteurs de croissance. Précisons que le Togo et la Chine entretiennent des relations diplomatiques depuis 1972, fondées sur " la confiance et le respect mutuel ".



**Corruption, arnaque ou
mauvaise conduite ?**

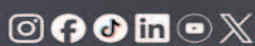
**Ne vous taisez plus.
DENONCEZ-LES !**



Appelez gratuitement



8280



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



SOUS LE HAUT PARRAINAGE DU MINISTÈRE DU TOURISME DE LA
CULTURE ET DES ARTS
AVEC L'APPUI DE L'AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO

OPUS ACADEMY EN PARTENARIAT AVEC LES CONTRES COURANTS

PRÉSENTE

LE FESTIVAL INTERNATIONAL MASTERPIANO

15-28 FEVRIER 2027



CHANTEUSES & CHANTEURS
TOUS STYLES & TOUS NIVEAUX

INSCRIPTIONS EN LIGNE
JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2026

WWW.VOIXDESOUTREMER.COM

&

CONCOURS
MASTER
Piano

5^{ème} ÉDITION
LOMÉ

PIANISTES
TOUS NIVEAUX

+228 92 30 59 59 - masterpiano@opusacademylome.com
www.opusacademylome.com



GTA
ASSURANCES
EN TOUTE CONFIANCE



وفا إيماء للنجاح
Wafa IMA Assistance

VOTRE CARTE DEVIENT VOTRE COUVERTURE

HORS DU TOGO



INFO : 8283



Assistance
médicale



Rapatriement



Avance
de fonds



Perte & vol
de bagages



Couverture
monde entier



Assistance
24h/7

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

